

Editorial

Hans-Ruedi Vetterli



Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction : M. Robert Borgis,
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaine
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61
rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page
AA Actual Pub SA, Tél. 022 343.03.43
Benoît Stolz & Dominique Poupaert

Photos couverture :
Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:
Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon
M. Vetterli, président
Case postale 114 - 1219 Aire

Comité 2008-2009
Président : M. Hans-Ruedi Vetterli
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59
e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres :
Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.
MM. Alarcon, Biass, Borgis,
Leubaz, Maurice, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle :
Frs 20.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution :
fin avril 2009
Délai de remise des textes :
10 avril 2009

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains le premier numéro de l'Echo d'Aire-Le Lignon entièrement en couleur, habillée d'une nouvelle couverture et avec une présentation du contenu en trois colonnes, qui donne au journal un aspect professionnel. Notre rédacteur en chef, Monsieur Robert BORGIS a eu cette bonne initiative et la maison AA ActualPub a fait un travail de graphisme extraordinaire. Ce journal nous coût un peu plus cher, mais nous sommes convaincu que cette nouvelle présentation donne envie aux commerçants du Lignon et d'Aire et les environs, qui ont jusqu'à présent hésité d'annoncer leurs produits ou leurs services. Financièrement nous dépendons de cette collaboration pour financer ce journal, qui finalement a comme but d'informer et de créer un dialogue entre la population des deux quartiers. Nous avons quelques sujets brûlants qui méritent d'être publiés et discutés. Alors, à vos plumes, n'hésitez pas. Dites-nous ce que vous pensez, ce qui vous dérange, et aussi ce qui vous plaît. Je vous souhaite bonne lecture.

Notre bulletin vous parvient un peu tard pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. J'espère qu'elle a bien commencé et qu'elle continuera à vous apporter joie et bonheur.

Les deux événements auxquels notre comité a participé l'an passé ont eu du succès. Le premier, **les promotions** en juin 2008, a été fréquenté par de nombreuses personnes de notre quartier. Le nouveau menu : Jambon cuit au charbon de bois

+ salade de pommes de terre a été très apprécié. Le deuxième événement, la soirée «**Choucroute de l'Escalade**», à laquelle environ 75 personnes ont participé a été formidable. L'association des commerçants du Lignon-Centre nous avait très souvent offert la marmite de l'Escalade. Cette année, j'ai rendu visite à chaque commerçant pour leur parler de l'importance de ce genre d'événement pour notre quartier. L'accueil fut très chaleureux et leur participation financière à la fête très généreuse.

La soirée « Choucroute de l'Escalade » perd chaque année quelques fidèles. Nous devons y réfléchir et peut-être opter pour une nouvelle formule plus attrayante ? Avez-vous des idées ? N'oublions pas notre souci pour le quartier d'Aire: la déchetterie du chemin du Renard/ chemin des Sellières. Une délégation du comité s'était déplacée à la mairie à plusieurs reprises pour discuter d'un nouveau projet d'aménagement de la déchetterie. Notre proposition d'une deuxième déchetterie avec un emplacement uniquement pour les déchets de jardin en bas d'Aire n'a pas été retenue. Je vous invite à consulter la rubrique Conseil municipal pour la suite des événements. Tout le comité vous souhaite encore quelques beaux jours hivernaux et une belle saison printanière.

Hans-Ruedi Vetterli,
Président

Renseignements utiles

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire		Sapeurs-pompiers de Vernier M. Silvano Porta, capitaine Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin	tél. 022 788 40 72
Mairie de Vernier Rue du Village 9 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h	tél. 022 306 06 06	Sauveteurs-auxiliaires M. Eric Cochard, chef	tél. 022 738 36 89 ou 079 430 90 51
Etat civil et cimetière (sur rendez-vous) Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h	tél 306 06 30	Gendarmerie genevoise Poste de Blandonnet	tél. 022 427 93 21
Service social communal rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h	tél. 022 306 06 70	L'arbre à jouets Ludothèque du Lignon, Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h Tout public - mer: 14-17h	tél. 079 401 51 04 Pl. du Lignon 32
Arcade Emploi Jeunes av. Edmond-Vaucher 5	tél. 022 797 34 29	Boutique 2000 du déjà porté Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église catholique Lun: 14-17h - 1 ^{er} lundi du mois de 14 à 19h - Jeudi de 15h30 à 18h. (Vente seulement)	tél. 022 796 61 84
Permanence juridique Un mardi sur deux sur rendez-vous (voir avec Service social communal)		Bibliobus Place du Lignon	Lun: 14h45-18h30
Service de la petite enfance Rue du Village 1	tél. 022 306 06 80	Bibliothèques municipales	
Location des locaux communaux	tél. 022 306 07 60 fax 022 306 07 61	Châtelaine av. de Châtelaine 83a Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu: 16-20h	tél. 022 797 16 82
Centre d'entretien de Vernier Via Monnet 3 (récupération, routes équipement, espaces verts)	tél. 022 306 07 00 fax 022 306 07 01	Avanchets Galerie marchande lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h et sam: 10-12h	tél. 022 797 05 55
Levée des ordures Transvoirie	tél. 022 306 15 15	Vernier-Village rue du Village 57-59 lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h	tél. 022 341 04 91
Service des sports Bois-des-Frères 30 Secrétariat le matin	tél. 022 306 07 70		
Piscine du Lignon	tél. 022 796 62 96		
Sécurité municipale Poste du Lignon	tél. 022 797 09.09		

Echos

Janvier - février

Durant le mois de janvier, les jours ont augmenté de 58 minutes et le Soleil est entré, le 19 janvier à 23 h 41 dans la constellation du Verseau. En février, augmentation des jours de 84 minutes et entrée, le 18 février à 13 h 47 dans le signe des Poissons.

Mars

Du 1er au 31 mars, les jours vont augmenter de 102 minutes et le 20 mars à 12 h 44, commencement du printemps et entrée du Soleil dans le signe du **Bélier**.

Le 22 mars sera célébrée la **Journée mondiale de l'eau** qui mettra en relief les eaux transfrontalières et doit attirer l'attention sur les défis liés aux eaux partagées et aux opportunités partagées. C'est l'Assemblée générale des Nations Unies qui a adopté, le 22 décembre, 1992 une résolution qui instituait le 22 mars de chaque année une « journée mondiale de l'eau »

teau de Roccasecca près d'Aquino aux environs de Naples, près de l'abbaye du Mont-Cassin où il fit ses études. Il fréquenta ensuite l'Université de Naples et c'est alors qu'il décida d'entrer chez les Dominicains.

Considéré comme l'un des principaux maîtres de la scholastique et de la théologie catholique. Appelé à participer au Concile de Lyon, c'est durant son voyage qu'il mourut, le 7 mars 1274, à l'abbaye de Fossanova, dans le Latium.

Il fut canonisé en 1323 et proclamé docteur de l'Eglise en 1567. Le pape Léon XIII en fit le patron des universités, des écoles et des académies catholiques, ainsi que des libraires.



La pensée du mois

En ce début d'année - période des bonnes résolutions - pourquoi ne pas prendre celle d'élargir l'espace de notre cœur vers les nécessités des pauvres et faire tout ce qu'il est concrètement possible pour leur venir en aide.

Echo du passé

Le 4 mars 1909, William Howard Taft (Républicain) devient le 27e président des Etats-Unis d'Amérique succédant à Théodore Roosevelt.

Né le 15 septembre 1857 à Cincinnati, dans l'Etat de l'Ohio. Son père était un des membres importants du Parti Républicain. William Taft a fait ses études à l'Université de Yale, puis se spécialise en droit et est admis au barreau de l'Ohio en 1880. Il est mort en 1930.



En direct de la Mairie

Autorisations de construire du 20 novembre 2008 au 4 mars 2009

M. et Mme Lehmann
reconstruction usine
rte du Bois-des-Frères 34
C.-A. Meyer
réhabilitation d'un grange en ferme didactique
rte du Bois-des-Frères 51b
M. et Mme Krauchi
véranda rte d'Aire 163c
Services industriels
installation panneaux solaires

Le dicton du mois

*Soit au début, soit à la fin
Mars nous montre son venin*

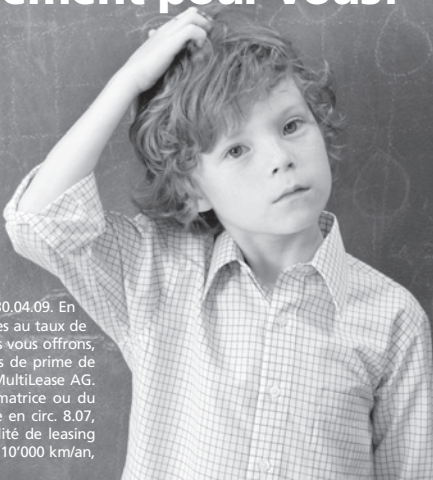
Le saint du mois

Auparavant le 7 mars, maintenant le 28 janvier est célébrée la fête de **saint Thomas d'Aquin**. Né vers 1225 au Châ-

Leasing 85 ans exclusivement pour vous!

85 = 3,85 %

L'action est valable pour les véhicules neufs et d'occasion marqués jusqu'au 30.04.09. En alternative à l'offre de leasing, vous pouvez opter pour la vente par acomptes au taux de 7,85% au lieu de 10% ou pour une prime cash (selon modèle). En plus, nous vous offrons, à la conclusion de la solution d'assurance flexible MultiAssurance, un rabais de prime de 8.5% pendant toute la durée du contrat. Le partenaire pour le leasing est MultiLease AG. Le leasing n'est pas accordé s'il entraîne le surendettement de la consommatrice ou du consommateur. Exemple de leasing Kia Sportage 2.7 V6 Style Aut., 1^{ère} mise en circ. 8.07, 16'000 km: prix de neuf CHF 41'940.-, prix de vente CHF 32'650.-, mensualité de leasing CHF 470.95: taux d'intérêt eff. 3,92%, paiement spécial 10%, durée 48 mois, 10'000 km/an, caution CHF 1000.-, casco complète oblig.



Fêtez avec nous les 85 ans d'Emil Frey SA! Notre cadeau sensationnel pour vous à l'occasion de cet anniversaire: leasing à 3,85% seulement sur différentes occasions. Profitez-en maintenant!

Chrysler - Dodge - Jeep - Kia - Toyota



Emil Frey SA Genève
Garage du Lignon
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon
022 979 15 15
www.emil-frey.ch/lignon



ch. du Château-Bloch 2
M. et Mme Kuffer
 installation pompe à chaleur
 ch. de l'Alouette, 7

Conseil municipal

Séance du mardi 16 décembre 2008

Dernière séance de l'année 2008 présidée par Mme L. Ahmari (verts) avec la prestation de serment de Mme Valérie Cuenca (MCG) en remplacement de M. Thierry Cerutti, élu Conseiller administratif, et de Mme Christiane Lorand (PDC) et M. Michel Beux (PDC) remplaçant respectivement M. Pierre Terry et Mme Gloria Hamiti, démissionnaires.

Au cours de cette séance, les conseillères et conseillers municipaux ont également pris les décisions suivantes :

- envoi, à l'unanimité. au Conseil administratif de la pétition, avec 100 signatures, et du postulat des groupes MCG et UDC concernant la sécurité et les nuisances au giratoire du Lignon, lieu de rencontres fort prisé des jeunes conducteurs et qui se retrouvent pour participer à des rodéos et « runs » en voitures ou motos, en demandant l'organisation d'opérations de police ponctuelles et un projet de réaménagement du carrefour..

- Acceptation d'une motion du groupe socialiste pour l'organisation d'une « **nuît blanche** » pendant l'été à la piscine du Lignon

- Acceptation d'un crédit de **CHF 135'000.** – pour des vestiaires supplémentaires au Stade de Vernier et un autre crédit de CHF 140'000. – pour le déménagement de certains services de la Maire.

- Acceptation, par 30 oui et une abstention d'une résolution de M. Billeter (Verts) concernant le projet d'installation d'une centrale à gaz sur les terrains des SIG au Lignon demandant que la commune de Vernier soit informée dorénavant de ce dossier.

Séance du mardi 27 janvier 2009

Première séance de l'année 2009, présidée par Mme L. Ahmari (Verts) avec la prestation de serment de M. Victor Dumitrescu (UDC), domicilié aux Avanchets, en remplacement de Mme Carmen Pirolli, démissionnaire.

A l'ordre du jour notamment:

- la demande de crédit de CHF 2'140'000.– pour le remplacement des déchetteries par des bennes enterrées, à raison de 4 sites au maximum par année, l'ouverture au public de la place communale de tri au chemin de Morglas, pour les déchets verts, la semaine et le week-end d'avril à octobre.

- Les bennes de déchets de jardin seront supprimées et les propriétaires privés devront s'équiper de containers pour déchets qui seront relevés de manière régulière.

- M. Magnin (PDC) trouve important que les utilisateurs puissent s'exprimer. Vu le montant de cette dépense, il faut que ce problème soit accepté par les intéressés, en rappelant le courrier de l'Association des intérêts d'Aire.

- M. Chiaradonna (S) rappelle que l'Association d'Aire a été informée. Un gros effort est certes demandé aux habitants, mais il est important de faire changer des habitudes.

- Mme Conti (A gauche toute) trouve regrettable que l'Association intervienne au dernier moment et s'étonne de cette intervention tardive, en rappelant que l'Association elle-même s'est plainte de la situation actuelle.

- M. Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, rappelle que les dates de séances de commissions ne sont pas connues et que l'Association est intervenue après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal.

- M. Magnin rappelle encore que l'Association était sans nouvelle depuis le 23 septembre et demande le renvoi du projet en commission. Cette proposition est refusée par 18 non, 3 oui (PDC) et 9 abstentions.

Au vote final, cette délibération est acceptée par 17 oui, 5 non et 8 abstentions.

Le crédit de CHF 215'000.– pour l'achat d'un engin porte-outils est accepté par 28 oui, 2 non et 2 abstentions.

tions, après que la demande de M. Billeter (Verts) de renvoi en commission ait été refusée.

La pétition, munie de 36 signatures, demandant la création d'un lieu de convivialité aux Avanchets est classée par 27 oui et 3 abstentions (MCG).

Le préavis au projet de plan de site au Bouchet et la demande de crédit pour des réaménagements au Parc de Balaxert (Jardin Robinson) sont renvoyés en commission, de même que la motion demandant la retransmission des séances du Municipal sur Internet pour les personnes à mobilité réduite.

Nécrologie *

Décès annoncés du 25 novembre 2008 au 22 février 2009

Anouna née Bertrand, Odette Irène, 1924
 Augagneur, Joseph Simon, 1922
 Azim-Raiyat. Touran, 1929
 Barrort née Jungo, Agnès Philomène, 1917
 Broye née Echenard,
 Marguerite Augusta 1929
 Climent, Francisco, 1925
 Concas née Carlana, Franca, 1931
 Da Silva, Joao de Jesus, 1944
 El-Hindi, Jean-Claude, 1974
Elmer. Johann Franz Xaver, 1932
Ferragni, Mario, 1925
Fiers, Sylvie, 1959
 Geranio Ricceri, Agrippino, 1936
 Glarner, Johann Bernhard, 1941
 Guignard, Angelo Samuel Charles, 1926
 Hunziker née Leinenbach,
 Agnes Elisabeth, 1935
 Jashari née Hasani, Djezide, 1935
Jenni, Hermann Alfred, 1929
 Linder née Boudry, Dorette Liliane, 1922
 Maret, Alphonse Clément, 1914
 Montavon née Ngo Likeng,
 Sarah Colette, 1950
 Nicolet, Eugène Georges, 1939
 Pernet, Roger Samuel, 1918

Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
 24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



VILLE DE
 GENÈVE

4, rue du Vieux-Marché
 (face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

Pigeon, Simone Emilie, 1932
 Pirod née Honegger, Anny, 1921
 Raccuia Fisichella née Raccuia,
 Giuseppa, 1961
 Robalo, Joao, 1935,
 Rochat Florian André, 1960
 Roget, André Louis, 1935
Roman, Morgan. 2008
 Schlingoff, Günter Heinrich, 1942
Schwabe, Marianne, 1922
 Schweizer, Hans Andreas, 1935
 Tanferri. Angelo Stefano, 1947
 Tschanz, Jean-Jacques, 1949
Tuchel, Renate, 1967
 Uvrtacer, Miroslav, 1933
 Wetterwald, Louis Kaspar, 1922
 Zaccheo, Rosa Angiolina, 1912

*** En gras, les personnes domiciliées sur la presqu'île.**

Activités de l'Association

Soirée choucroute



C'est le samedi 13 décembre que la population de la presqu'île était invitée à participer à la traditionnelle soirée choucroute de l'Association qui permet aux participants de passer une agréable soirée conviviale et de déguster une super succulente choucroute mijotée avec art par une équipe du comité sous l'experte direction du président Hans-Ruedi Vetterli.

IMPÔTS

Un souci ? Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôts

Tarifs

de CHF 70.- à CHF 100.-

Comptabilité:

artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

Cabinet comptable - Gérard CORNU
 61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON
 Sur rendez-vous: 022.796.37.81 (de 9 h à 19 h)

Plus de septante personnes ont répondu à cette invitation, parmi lesquelles nous avons relevé, avec plaisir, la présence de Mme Leily Ahmari, présidente du Conseil municipal de Vernier, accompagnée de son conjoint.. Malheureusement, le Maire, Yvan Rochat, a dû se faire excuser, suite à un accident de bicyclette.

Après le repas, courte partie officielle pour commémorer l'Escalade, avec la participation fidèle du pasteur, Robert Lombard, avec, comme de bien entendu, le bris de la marmite de la Mère Royaume, présente (la marmite, pas l'héroïne genevoise) **grâce à la générosité de quelques commerçants de la région qui ont généreusement « sponsorisé » ce symbole historique.**

Pour des raisons mystérieuses, la grande marmite commandée a été vendue à une autre association. C'est pourquoi nous avons dû « construire » une pyramide avec quatre petites marmites

C'est l'orchestre Atlas qui a entraîné les couples sur la piste de danse, prestation fort appréciée par les danseurs, un peu moins pour ceux plongés dans des conversations amicales. Difficile de contenter tout le monde !



Un très grand merci aux commerçants (voir photo) qui nous ont soutenus généreusement pour que cette soirée soit des plus conviviales. Ne pas les oublier lors de vos prochains achats. Un mot de remerciements qui peut réchauffer le cœur en ce temps de froid ou de crise !

Vernier propre

Gestion des déchets

Une délégation du comité de l'Association avait été reçue, en automne 2007 par le Conseiller administratif Yvan Rochat afin d'examiner quelques sujets « brûlants » concernant la presqu'île, notamment l'état déplorable de la déchetterie sise à l'angle des chemins des Sellières et du Renard. Au cours de cette réunion, les Autorités nous ont présenté leur plan de propreté pour Vernier comprenant un réaménagement des déchetteries avec l'installation de bennes enterrées et la suppression des bennes pour déchets de jardin et leur remplacement par une levée hebdomadaire devant chaque propriété. (voir Echo d'Aïre N° 7/2007)

Par la suite notre Association, avec d'autres associations, été invitée de donner son opinion sur ce projet de voirie, à la Commission du génie civil et de l'environnement. Nous avons alors rappelé le souci du comité sur l'état souvent désastreux de ce lieu et demandé la prise de mesures d'assainissement de ce site. Nous avons également relevé, à cette occasion, notre réticence au projet de ramassage individuel des déchets de jardin et proposé pour le site du Renard l'idée de ne le rendre accessible qu'aux seuls habitants de la



Sponsors :

La boulangerie Allenbach
Le Sporting
Epicerie Almeida
Optic 2000
Carrosserie Bielser
Lignon coiffure
Le pressing du Lignon
La pharmacie du Lignon
La boutique cadeau
Happy Cook, restaurant de la piscine
Boucherie Chevaline
La Coop du Lignon

région et de le soustraire aux regards des « pirates » par une haie. (Voir Echo d'Aire N°6/2008)

Après cette réunion, l'Association est restée sans nouvelle et ce n'est qu'en consultant la convocation du Conseil municipal du 27 janvier 2009 que nous avons constaté que ce problème de voirie était porté à l'ordre du jour de la séance. Le comité a alors adressé, en urgence, le courrier suivant au Conseil administratif :

Le Comité a alors adressé, en urgence, un courrier au Conseil administratif relevant notamment :

«... La récente note de la Commune concernant la décision du Conseil municipal de procéder aux modifications des déchetteries telles qu'elles furent expliquées dans le projet de l'an dernier a de quoi surprendre du fait qu'elles ne tiennent aucun compte de nos suggestions présentées lors de la séance du 23 septembre 2008, à savoir que l'enterrement des bennes n'empêchera guère le problème des incivilités (dépôts sauvages) et concernant le déblaiement des déchets de jardin, la méthode préconisée est pour le moins anti-écologique, vu la nature cyclique des volumes de déchets sur l'année et qu'un ramassage hebdomadaire pourrait être largement insuffisant en certaines périodes et que, par contre, certaines tailles se font en hiver.

La création d'une déchetterie végétale au fond du chemin de la Verseuse a été suggérée. Si le Centre de ramassage à Vernier est une bonne idée pour les habitants des villas du village, par contre L'invite à transporter les déchets à Vernier ou au Nant de Chatillon à Bernex est-elle vraiment raisonnable du point de vue écologique et économique.

En conclusion les Autorités de Vernier donnent aux habitants de la presqu'île le sentiment d'être ignorés. L'Association remarque qu'aucune communication ne lui est parvenue depuis le 23 septembre, qu'aucune étude comparaison n'a été transmise pour justifier ce projet et qu'aucune excuse n'a été adressée de la part de la conseillère municipale qui a traité les habitants du bas d'Aire de « cochons »...

Suite à ce courrier, l'Association a reçu des Autorités de Vernier, une réponse relevant notamment :

«... Que les décisions du Conseil municipal sont souveraines et le Conseil administratif

est chargé de les appliquer.

Que le projet a été étudié au regard des remarques tant des commissaires que des associations, mais qu'il n'était pas possible de tenir compte de toutes les requêtes.

La suppression des bennes de déchets de jardin ne peut être que bénéfique, tant au niveau environnement que financier. En effet la Maison Transvoirie effectue une tournée une fois par semaine pour ramasser les déchets de jardin, durant toute l'année, il n'y aura donc pas de tournée supplémentaire, entraînant un surcroît de nuisance. Bien au contraire, l'entreposage des déchets verts dans des conteneurs privés à domicile réduira le déplacement de véhicules des habitants jusqu'aux déchetteries.

Le déplacement des bennes du ch. du Renard au ch. de la Verseuse ne ferait que déplacer le problème, sans le résoudre.

IN fine, point non abordé par votre comité, le Conseil municipal souhaite réellement que les propriétaires de jardins privés recyclent sur leurs parcelles les déchets de tonte et de taille en procédant au compostage individuel.

Les conseillers sont conscients que cette nouvelle organisation entraîne une modification des habitudes et du comportement des habitants.

Regrets exprimés que l'Association ait le sentiment que la presqu'île d'Aire soit ignorés par les autorités communales, alors qu'avant la concrétisation de chaque projet, les autorités ont pris soin de consulter l'Association, voire d'organiser des séances publiques d'information.

Signé, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif »

Piste cyclable route d'Aire

Les interventions du Président ou/et des membres du comité auprès d'Administrations publiques ou privées sont fréquentes.

En 1995 une demande pour l'aménagement d'une piste cyclable sur la route d'Aire afin de créer une liaison avec celle des Sellières, du giratoire du Lignon ainsi que celui du pont Butin avait été déposée puis plus tard pour une autre liaison entre les pistes du Bois des Frères et le giratoire du Lignon.

Pour ce qui est de la route d'Aire les plans furent très rapidement établis par l'OTC.

La Commune, le Canton, Provélo (ex Aspici) et la section vélo du TCS ont été sollicités pour que cet aménagement routier soit effectué dans un délai raisonnable, 14 ans après le résultat se fait toujours attendre !

Zone 30 km ch. des Sellières

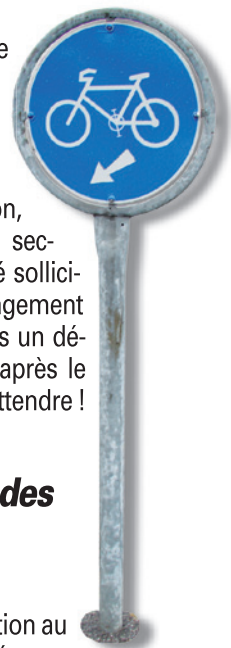
Afin de ralentir la circulation au ch. des Sellières des aménagements ces dernières années ont été effectués, zone 30, pose de bornes et de totems (panneaux 30km) un de ceux-ci est installé au début du ch. du Renard, fort bien mais l'autre est installé au carrefour Bois Jaquet / Campanules c'est-à-dire après le rétrécissement du ch. des Sellières et des bornes qui accentuent le rétrécissement de la chaussée.

Nous avons informé la Commune de cette bizarrerie et demandé de remonter ce totem au niveau du ch. du Renard, ce qui serait logique, comme vous pouvez le constater rien n'a été fait.



Moralité

La vie de l'association est peut être, vu la présence du Rhône, un long fleuve tranquille mais aussi une cascade de frustrations car nous aimerions pouvoir vous



Echos

présenter des réalisations dont nous serions les instigateurs et ce n'est pas le cas.

Roland Rey-Mermier, membre du comité

Impôts sur les chiens

Médailles 2009

Il est rappelé aux propriétaires ou détenteurs de chiens l'obligation de s'acquitter, avant le 1er avril, de la contribution annuelle pour l'année en cours. Pour retirer la médaille, il faut présenter :

Une pièce d'identité, l'attestation d'assurance responsabilité civile pour 2009, d'un certificat de vaccination valable ou passeport pour chien et la preuve de l'inscription de la puce électronique ou de tatouage.

En vente à la Caisse de l'Etat ou au poste de sécurité municipale, rue du Village à Vernier.

Suite à une pétition, appuyée par le Mouvement des citoyens genevois, les Autorités de Vernier ont procédé, lors de l'éta-

blissement du budget 2009, à une baisse du centime additionnel prélevé sur l'impôt sur les chiens. Les médailles de chiens, pour les habitants de la commune de Vernier, uniquement, auront le tarif suivant pour 2009 :

1er chien : CHF 82.-
2e chien : CHF 112.-
dès le 3e chien : 157.-

Ludothèque du Lignon

« L'arbre à jouets »

La ludothèque du Lignon, installée dans ses nouveaux locaux, sous l'église catholique, a modifié ses horaires afin de mieux servir sa clientèle juvénile

Pour emprunter et jouer sur place :

lun. de 16h à 18 h 30
jeu. de 15 h 30 à 18 h

Pour jouer sur place uniquement :

mer. de 9 h à 11 h pour petits et parents
mer. de 14 h à 17 h tout public

Boutique 2000 du déjà porté

Rappelons, après la fermeture de fin d'année, l'horaire d'ouverture de la « Boutique 2000 du déjà porté » installée dans ses nouveaux locaux, au rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon

Lundi de 14h à 17 h.

Les 1er lundis du mois de 14 h à 19 h
Les jeudis (pour la vente uniquement)
de 15 h 30 à 18 h

Joyeux dimanches

La prochaine rencontre qui permet à ceux et celles qui sont seul(e)s le dimanche de passer un moment en bonne compagnie avec au menu un repas simple, aura lieu

dimanche 5 avril à 12 h 30

dans le Centre de quartier du Lignon (sous l'église catholique).

Prix : CHF 7.-

Inscriptions jusqu'au jeudi précédent au
022 796.62.79

Hans Erni fête ses 100 ans

Né à Lucerne le 21 février 1909, Hans Erni entre en apprentissage dans un bureau de topographie, puis travaille comme dessinateur en bâtiment dans un bureau d'architecte. En 1927 il rejoint l'école d'art de Lucerne, puis monte à Paris étudier à l'Académie Julian.

Artiste toujours actif, très populaire, il doit réaliser une fresque pour le bâtiment de l'ONU à Genève, son talent englobe à côté de la peinture, la sculpture et la gravure.

Rappelons que chaque entrée des immeubles de la Cité du Lignon est ornée d'une œuvre, inspiré du Candide de Voltaire, de cet artiste très populaire en Suisse.



GRANDE SOIRÉE

**Rock'n Roll, Twist
danseurs de rock**

**le samedi
28 mars
dès 19h**

**Restaurant
Happy Beach
le Lignon**

www.happycook.ch

LE MENU
SCAMPIS EN BEIGNETS
TABOULÉ A LA CORIANDRE
& GASPACHO
SUPRÊME DE PINTADE
EN GRIBICHE
GNOCCHIS AU PESTO
GÂTEAU FONDANT AU
CHOCOLAT CHAUD.
CARAMEL DE GENTIANE
42.-

N'attendez pas pour
réserver votre table au,
022 796 10 47
Parking à disposition

On nous a écrit

Rubrique placée sous la responsabilité de son auteur et n'engageant nullement la rédaction.

« Monsieur le président,
Suite à l'article paru dans l'Echo d'Aire-Le Lignon, signé E.H. Biass à propos des déchetterie, nous nous permettons de vous exprimer notre déception au sujet de votre prise de position concernant le ramassage des déchets de jardin à domicile comme la Commission du génie civil le prévoyait. Alors, pourquoi vous y opposez-vous ?

Avez-vous pensé au nombre de voitures qui ne sont pas adaptées pour de tels transports ce qui occasionne plusieurs aller et retour, créant ainsi pollution et bruit près des habitations situées à côté des décharges ? Et toutes les personnes de notre quartier, de plus en plus âgées, qui n'ont plus de véhicule et dont le débarras des déchets de leur jardin leur pose de sérieux problèmes ?

Le ramassage à domicile des déchets de jardin existe dans plusieurs communes, pourquoi pas dans la nôtre ?

Nous espérons que vous comprendrez notre argumentation qui correspond également à l'avis d'autres personnes de notre voisinage.

Parlons jardinage

Mars : dans la maison

Le printemps s'annonce et la végétation reprend progressivement, dans la maison aussi. Vous devez donc prendre soin de vos plantes vertes.

Vous pouvez reprendre les apports d'engrais pour donner une nourriture riche en azote à vos plantes.

Modifier également les arrosages, car l'atmosphère de votre logement change: moins de chauffage, fenêtres ouvertes plus longtemps, soleil plus fort.

Il faut également lutter efficacement contre les parasites qui ont attaqué vos plantes un peu affaiblies durant l'hiver.

Pensez aussi à nettoyer les feuilles de la poussière accumulée durant les mois hivernaux.

Balcons et fenêtres

Il est temps de penser, préparer et même installer vos décorations florales de fenêtres et balcons, en vous rappelant que vous êtes civilement responsables en cas de chute d'un vase, d'un pot, d'un bac ou d'une jardinière. Fixer les donc impérativement à l'intérieur du balcon et pour les fenêtres assurez-les avec une petite balustrade solidement fixée.

Le truc du mois

Pour éviter que jus de fruit ou le lait fasse des éclaboussures quand vous le versez d'une brique (Tetra Pak), percez un petit trou en face de l'ouverture.

La recette de Tante Lotte

Blanquette de lapin la moutarde

Pour 4 personnes : 1 lapin coupé en morceaux - 14 échalotes - 12 pommes de terre fermes - 1 oignon - 4 citrons - 2 gousses d'ail - 4 brins de persil - 20 g de beurre - 20 g de crème fraîche - 2 cuillères à soupe d'huile - 2 cuillères à soupe de moutarde - 40 g de sucre - 1 cube de bouillon de légumes - 2 cuillères à soupe de vinaigre - sel et poivre.

Pilez les gousses d'ail et l'oignon avec le cube de bouillon, du poivre et une cuillère à café de sucre. Délayez avec la moutarde et le jus des citrons. Versez sur les morceaux de lapin et laissez mariner 30 minutes au réfrigérateur.

Pelez toutes les échalotes et ciselez-les en deux. Faites revenir le lapin égoutté avec l'huile, en ajoutant les échalotes et laissez blondir. Versez sur les morceaux de lapin la marinade, le vinaigre et 30 cl d'eau.

Laissez mijoter 35 minutes, ajoutez la crème fraîche et faites cuire 10 minutes à feu doux. Si nécessaire, rectifiez l'assaisonnement de la sauce.

Pendant la cuisson du lapin, mettez les échalotes entières dans une sauteuse, avec le sucre, le beurre et 25 cl d'eau. Couvrez et faites cuire 30 minutes à feu modéré, puis augmentez le feu pour caraméliser les échalotes.

Eplucher les pommes de terre et faites les cuire à la vapeur 20 minutes.

Disposez les morceaux de lapin dans un plat de service avec les échalotes et les pommes de terre. Décorez avec le persil ciselé et servez aussitôt.

NB Pour que les échalotes cuisent en se caramélisant sans trop de vapeur, couvrez-les, non d'un couvercle, mais d'un papier sulfurisé, coupé à la taille de la sauteuse.

Les concerts du Lignon

La saison des concerts du dimanche au Temple du Lignon se poursuit avec succès

Dimanche 22 mars à 18 h

Trio Impression

Isabelle Martin-Achard, harpe
Liliane Jaque, piano
John Devore, violoncelle

Dimanche 5 avril à 18 h

Concert des Rameaux

Ensemble vocal Cantoria

**Entrée libre
Collecte à la sortie**



Synerisk Group
Global Risk Solutions

Créateurs de programmes d'assurance pour la protection de votre patrimoine depuis plus de 80 ans.

- INSURANCE DEPARTMENT
- LLOYD'S OF LONDON MARKET
- FACILITIES MANAGEMENT

<http://www.syneriskgroup.ch>
© 2009 - SyneriskGroup - All rights reserved

Agenda

Dîner-spectacle

Samedi 28 mars 2009

Salle Avanchets Salève

Ouverture des portes et apéritif dès 19h
Repas dès 19h30 - Renseignements et réservations :
Patrick Monnet : 079 711 87 24

Concert dès 20h45

Show Walt Disney en 2ème partie

Direction FMV de Philippe Berthoud
Direction FunPhare de Sylvain Manoukian
www.fanfare-vernier.ch

Fanfare Municipale de Vernier

Paroisse protestante
d'Aire - Le Lignon

samedi 28 mars 2009

vente de
paroisse

dans le Centre commercial
du Lignon de 9h à 12h

Stand de maquillages pour les enfants

Flours	Artisanat
Jeux	Pâtisseries
Concours	Cartes postales

A la Macav

Maison d'artisanat
communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 - Vernier

du 16 mars au 4 avril

Ana-Paula GOMES

L'art de la peinture à serviettes



Le service de la culture de Vernier présente
à la salle des fêtes du Lignon

Samedi 14 mars à 16h30

Le fabuleux voyage du canard et du pingouin

Mercredi 18 mars à 15h30

Un petit bal de rien du tout

Dimanche 22 mars à 16h30

Les sorcières

Mercredi 25 mars à 15h30

L'odition

Samedi 28 mars à 16h30

Le petit chaperon rouge

